

# Une étudiante développe un nouvel outil contre les immeubles à l'abandon



🕒 11 janvier 2022 17:30 📍 Arrondissement de Liège Herstal Liège Province de Liège



**Les immeubles à l'abandon restent un vaste problème en province de Liège comme ailleurs. Une étudiante en Urbanisme de l'ULiège a réalisé un mémoire qui vise à mieux identifier ces logements. Sa méthode a été testée à Herstal et pourra aider les communes à cibler les logements inoccupés.**

Croiser la consommation énergétique avec le registre de domiciliation pour cibler les logements abandonnés. C'est la méthode qu'une étudiante en Urbanisme de l'ULiège a développée dans son mémoire. Sa méthode va pouvoir aider les communes dans leur lutte. *"La première question que je me posais innocemment que peut-on faire contre les propriétaires qui abandonnent leurs biens. Ensuite, en discutant avec les acteurs de terrain, j'ai très vite compris que c'était très complexe d'identifier ces lieux à l'abandon et de prouver qu'ils le sont. Cela justifie que leur inventaire est encore très incomplet"*, indique Mathilde Flas, une assistante chercheuse à l'ULiège en Urbanisme.

## 22 fois plus de logements à l'abandon recensés

Après avoir testé sa méthode, la commune d'Herstal a notamment ciblé 888 logements inoccupés. Avant cela, 40 étaient recensés. Mathilde a eu le nez fin, car en parallèle de son mémoire, le gouvernement wallon a travaillé sur cette méthode. Les communes devraient avoir accès aux données de consommation dès le mois de septembre. *"Lorsqu'on constatera qu'il y a un immeuble qui consomme moins de 15 m<sup>3</sup> ou moins de 100 kilowatt/heure, il sera inoccupé. Ça sera donc bientôt une obligation pour les gestionnaires de transmettre aux communes ces informations. Cela permettra aux communes de cibler plus facilement les immeubles problématiques et d'entrer en dialogue avec les propriétaires"*, précise Christophe Collignon, le ministre wallon du Logement.

## 1078 logements à l'abandon taxés à Liège

À Liège, 1078 logements sont actuellement recensés comme inoccupés. Cela rapporte un million et demi d'euro, mais le but reste de remettre le bien sur le marché. *"On fait un premier constat, on envoie un avertissement et la taxe augmente au fil du temps. Le but est de faire réagir les propriétaires pour qu'ils se remettent en ordre au plus vite. La taxe tient également compte des mètres carrés de l'immeuble. Le but est réellement que le bien retourne sur le marché au plus vite dans ces cas-là"*, détaille Christine Defraigne, l'échevine de l'Urbanisme de la ville de Liège.

Avec son mémoire, Mathilde offre une longueur d'avance aux communes pour bien utiliser ce nouvel outil. Même si certains spéculent en achetant des biens qu'ils laissent volontairement à l'abandon, d'autres propriétaires ont de réels problèmes financiers. Les autorités rappelleront alors les différentes aides disponibles pour rénover et donc améliorer le cadre de vie des citoyens. (P.J.)